



Conseil de tutelle

UNISA COLLECTION

Distr.
GENERALE

T/PET.10/656
8 décembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE LA REVERENDE ALLYSON D. PLATT, ECUMENICAL
PEACE INSTITUTE, NORTHERN CALIFORNIA CHAPTER, CLERGY
AND LAITY COUNCIL, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS
TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

ECUMENICAL PEACE INSTITUTE
Northern California Chapter,
Clergy and Laity
P.O. Box 9334 Berkeley, CA 94709

Le 9 novembre 1987

M. le Président du Conseil
de tutelle
Bureau S-3350
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Ma vive préoccupation pour le sort du peuple paluan m'incite à m'adresser à vous. Au lendemain du récent scrutin au sujet de l'Accord de libre association, il a été fait état de violences contre les plaignants dans une action en justice tendant à contester le vote à Palau, et de cas de corruption et d'irrégularités financières parmi le gouvernement Salii.

La légalité des deux référendums tenus en août à Palau, et à la suite desquels l'Accord a été adopté, est mise en question. Je demande instamment qu'aucun changement ne soit apporté au statut politique de Palau jusqu'à ce que la légalité des référendums ait été établie, jusqu'à ce qu'une enquête approfondie ait eu lieu au sujet des allégations d'intimidation et de violence contre les plaignants à l'action en justice à Palau, enfin, jusqu'à ce qu'une enquête ait eu lieu sur les bruits de corruption et de détournements de fonds qui auraient été commis par le Président Lazarus Salii. Le peuple paluan doit pouvoir poursuivre sans la présence militaro-nucléaire des Etats-Unis l'existence pacifique qu'il a toujours eue au long de son histoire.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Rev. Allyson PLATT

Aumonière